



Noble-Contrée, le 21 février 2025

## MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE

\*\*\*\*\*

L'administration communale de Noble-Contrée soumet à l'enquête publique, les demandes d'autorisation de construire présentées par :

### **Secteur Veyras :**

Dossier No : 2025-10124 (*No de consultation eConstruction : 22aa0bf8*)  
Requérant : Véronique et Renato Zimmermann  
Auteur des plans : Arkitekt Sàrl  
Objet : modification du projet autorisé 2023/77 (régularisation)  
Situation : parcelle n° 261, plan n° 4, au lieu-dit « Muzot » (actuellement sise en zone réservée)  
Coordonnées : 2'607'991 / 1'128'361

Dossier No : 2025-10541 (*No de consultation eConstruction : 628066a1*)  
Requérant : Alain Epiney  
Auteur des plans : Solpac SA  
Objet : installation de 14 panneaux photovoltaïques en toiture  
Situation : parcelles nos 1153 et 1148, plan n° 11, au lieu-dit « La Poya » (actuellement sise en zone réservée)  
Coordonnées : 2'607'257 / 1'127'511



**Secteur Venthône :**

Dossier No : 2025-10468 (*No de consultation eConstruction : d5d991eb*)  
Requérant : Henri Gilbert Emery  
Auteur des plans : Lehner SA  
Objet : pose d'une PAC air/eau extérieure  
Situation : parcelle n° 1408, plan n° 10, au lieu-dit « Gramon » (actuellement sise en zone réservée)  
Coordonnées : 2'606'197 / 1'127'916

Dossier No : 2025-10672 (*No de consultation eConstruction : 3°3914ce*)  
Requérant : Sylvia Müller  
Auteur des plans : Patrick Renggli architecte  
Objet : pose d'une pergola  
Situation : parcelle n° 1642, plan n° 6, au lieu-dit « Narouvey » (actuellement sise en zone réservée)  
Coordonnées : 2'607'192 / 1'128'919

**Secteur Miège :**

Dossier No : 2025-10553 (*No de consultation eConstruction : 2412fc7d*)  
Requérant : Ninon et Florian Staub  
Auteur des plans : Tandem Architecture SA  
Objet : création d'une annexe  
Situation : parcelle n° 1963, plan n° 5, au lieu-dit « Praboussâ » (actuellement sise en zone réservée)  
Coordonnées : 2'608'152 / 1'128'387

Consultation : Le dossier est consultable sur la plateforme eConstruction, auprès de l'administration communale, pendant les heures d'ouverture des bureaux. Les oppositions/réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, doivent être formulées par écrit et adressées soit par courrier (le timbre postal faisant foi) à l'administration communale de Noble-Contrée, Av. St-François 6, 3968 Veyras, soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). La commune vous rend attentif aux modalités mentionnées à l'article 47 LC concernant le délai et la forme